

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 JUILLET 2011

**N° 4 - 107 / 2011 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF -
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AVANT BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE 2011**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative n°1 avant budget supplémentaire qui intègre :

En fonctionnement :

- l'inscription de crédits au compte 673 pour permettre l'annulation de titres sur l'exercice antérieur (1 000 €),
- la diminution d'un montant équivalent de l'article 023 « virement à la section d'investissement »

En investissement :

- l'inscription du virement de la section de fonctionnement (2 299,58 €) qui n'avait pas été prévu au BP 2011 et la réduction de 1 000 € compte tenu de l'opération effectuée en fonctionnement dans cette décision modificative,
- l'inscription de crédits complémentaires de pour études (1 299,58 €)

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

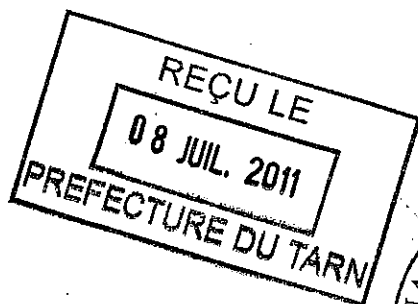
VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 23 juin 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 28 juin 2011,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

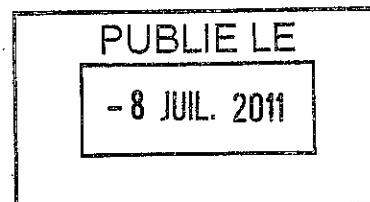
↵ **ADOPTE** la décision modificative N° 1 avant budget supplémentaire 2011 du budget annexe Assainissement non collectif telle que détaillée en annexe.



Pour extrait conforme,
Fait le 5 juillet 2011,

Le Président,

Philippe BONNEGARRÈRE



FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article	Fonction	Libellé	Montant
673	-	Annulations titres sur exercices antérieurs	1 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 000,00 €
023		Virement à la section d'investissement	1 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES			- €

RECETTES

Article	Fonction	Libellé	Montant
TOTAL DES RECETTES			- €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article	Fonction	Libellé	Montant
2031		Frais d'études	1 299,58 €
TOTAL CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 299,58 €
TOTAL DES DEPENSES			1 299,58 €

RECETTES

Article	Fonction	Libellé	Montant
021		Virement de la section de fonctionnement	1 299,58 €
TOTAL DES RECETTES			1 299,58 €